Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/07/2024 - 7849 - 2014 B 01298 - 808 298 764 - BERTHAULT

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

№ 2024078 49

Désignation de l'entreprise : SAS BERTHAULT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12.00

Adresse de l'entreprise : 9 Avenue de Pont Cher 37200 TOURS — Durée de l'exercice précédent 12.00

Numéro SIRET* 8 0 8 2 9 8 7 6 4 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Représentant Légal
DE LYON
12 JUIL. 2024
Me F. PRINTEMS Greffier Associé
GREFFE FCS

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	121 950.07	AI	121 950.07	121 950.07
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 405 581.00	AQ 1 284 156.39	121 424.61	151 010.35
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	456 010.73	AS 434 871.89	21 138.84	37 432.93
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 413 042.93	AU 1 700 721.04	712 321.89	614 413.64
	Immobilisations en cours	AV	18 684.91	AW	18 684.91	
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	98.41	CV	98.41	2 288.41
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	5 000.00	BE	5 000.00	5 000.00
	Prêts	BF	11 000.00	BG	11 000.00	1 800.00
	Autres immobilisations financières*	BH	4 067.51	BI	4 067.51	4 067.51
	TOTAL (II)	BJ	4 435 435.56	BK 3 419 749.32	1 015 686.24	937 962.91
ACTIF CIRCULANT —	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
STOCKS *	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	5 380 086.68	BU 18 931.36	5 361 155.32	5 027 678.15
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		3 166.67
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 965 776.38	BY 200 996.85	5 764 779.53	6 591 087.82
	Autres créances (3)	BZ	51 582.24	CA	51 582.24	66 424.42
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	4 003 452.05	CE	4 003 452.05	1 000 000.00
	Disponibilités	CF	5 080 387.56	CG	5 080 387.56	6 139 019.66
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	92 317.36	CI	92 317.36	77 770.00
	TOTAL (III)	CJ	20573602.27	CK 219 928.21	20353674.06	18905146.72
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	25009037.83	1A 3 639 677.53	21 369 360.30	19843109.63

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 241 196.00

Clause de réserve de propriété * Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 400 000.00)	DA	7 400 000.00	7 400 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300 000.00	200 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 387 716.31	2 759 632.62
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 752 666.54	1 928 083.69
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	14840382.85	12287716.31
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	754 032.24	755 652.62
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	57 817.49	68 277.40
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 430 810.77	3 813 503.13
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 928 722.37	1 854 720.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	158 262.85	158 978.77
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	199 331.73	904 260.61
	TOTAL (IV)	EC	6 528 977.45	7 555 393.32
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 369 360.30	19843109.63

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 067 275.27	7 112 382.32
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	37588663.86	FB		FC	37588663.86	36 949 657.00
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	66 606.23	FH		FI	66 606.23	57 399.93
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	37655270.09	FK		FL	37655270.09	37007056.93
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 500.00	10 666.64
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	252 948.66	249 252.28
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	37912718.75	37266975.85
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	27415148.96	27949806.21
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(339 588.19)	(211 137.46)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 543 122.19	2 268 349.43
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	173 539.04	222 024.39
	Salaires et traitements*					FY	2 678 219.42	2 697 015.29
	Charges sociales (10)					FZ	976 201.41	987 694.08
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al 3 du CGI) HS)					GA	354 440.15	321 223.73
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	91 275.98	58 809.10
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	100 640.38	140 505.25
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	33992999.34	34434290.02
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 919 719.41	2 832 685.83
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	61 257.77	4 540.70
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	43 634.65	53 454.05
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	104 892.42	57 994.75
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	19 747.60	15 071.07
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	19 747.60	15 071.07
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	85 144.82	42 923.68
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 004 864.23	2 875 609.51

(RENVOIS Voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 475.92	25 013.47
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	57 634.33	5 166.67
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	81 110.25	30 180.14
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 323.84	19 912.96
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 190.10	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 513.94	19 912.96
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	77 596.31	10 267.18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	360 491.00	283 831.00
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	969 303.00	673 962.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	38098721.42	37355150.74
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	35346054.88	35427067.05
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 752 666.54	1 928 083.69

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	11 800.00	11 950.00
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	189 035.72	177 998.00
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart de règlement	1 312.14	23 475.92
Produit cession actifs matériels		57 634.33
Autres charges exceptionnelles	11.80	
Titres immobilisés	2 190.00	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023, présente un total de 21 369 360€.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 38 098 721 €, dégage un résultat bénéficiaire de 2 752 667 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

2- METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'autorité des normes comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux règles d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

2.1 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport et n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles retenues (sauf cas particuliers) sont les suivantes :

- Agencements, aménagements, installations constructions	2 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	2 à 10 ans
- Matériels de transport	2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques	2 à 5 ans
- Mobiliers	1 à 8 ans

2.2 Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat.
Des dépréciations ont été constatées pour des articles endommagés ou à faible rotation.

2.3 Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3- NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Elles incluent les éléments incorporels des fonds de commerce exploités à :

- La Chaussée Saint-Victor 121 950 €

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.
Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.
La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique et d'usages dans la profession.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 Immobilisations corporelles et financières

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
- aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations

sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 Autres informations sur les éléments de l'actif

3.3.1 Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.3.2 Les produits à recevoir inclus dans les comptes de créances sont les suivants :

- Avoirs à recevoir des fournisseurs	14 593 €
- Factures à établir aux clients	23 470 €
- Etat prod à recevoir	1 000 €
- Produits à recevoir	4 536 €
TOTAL	43 599 €

3.3.3 La rubrique « disponibilités » à l'actif du bilan inclut des effets remis à l'encaissement dont la date d'échéance

est comprise entre le 1er et le 10 janvier 2023. Ceux-ci accroissent le poste « disponibilités » et diminuent le poste « créances clients » pour un montant de 753 510 €.

3.3.4 Les charges constatées d'avance s'élèvent à 92 317 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture et des marchandises non réceptionnées à la date de clôture de l'exercice.

3.4 Capitaux propres

Le capital social est de 7 400 000 €. Il est divisé en 740 000 actions d'une valeur nominale de 10 €.

3.5 Provisions

Les mouvements de l'exercice figurent sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.6 Informations sur les dettes

3.6.1 Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.6.2 Les produits constatés d'avance s'élèvent à 199 332 €.

3.7 Charges à payer

- Intérêts courus sur dettes financières	379 €
- Intérêts courus à payer sur dettes financières diverses	15 430 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	219 850 €
- Dettes fiscales et sociales	1 215 403 €
- Avoirs à établir	157 377 €
TOTAL	**1 608 440 €**

3.8 Allégements et accroissements de la dette future d'impôt

Allégements	Base
Charges à payer non déductibles l'année de leur comptabilisation	461 627 €
Accroissements	
Plus-values en sursis d'imposition sur les éléments incorporels du fonds de commerce	83 838 €

4- AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagement en matière de départ en retraite

La société ne comptabilise pas de provisions pour indemnités de départ en retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective

ont été estimés à 151 907 € (charges sociales comprises) calculées au taux de 40 %.

Ils sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,53 %
- Taux de croissance des salariés : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Tale de taux de mortalité : table INSEE 2012-2016

4.2 Effectif moyen

Effectif moyen : 70 dont
5 cadres
65 non-cadres

5 **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consecutives a une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en equivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, creations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 121 950	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM 336 598	KN	KO 17 142
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2		KP 1 047 377	KQ	KR 4 462
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS 465 413	KT	KU 4 297
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV 589 233	KW	KX 5 500
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY 1 143 306	KZ	LA 369 582
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB 326 898	LC	LD 5 485
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ 18 684
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
		TOTAL III	LN 3 908 828	LO	LP 425 153
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
	Autres participations		8U 2 288	8V	8W
	Autres titres immobilisés		IP 5 000	IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT 5 867	IU	IV 15 350
		TOTAL IV	LQ 13 155	LR	LS 15 350
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG 4 043 934	ØH	ØJ 440 503

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions a des tiers ou mises hors service ou resultant d'une mise en equivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 121 950	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME 353 741	MF
	Constructions — Inst gales, agencts et am des constructions		IS	MG	MH 1 051 839	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ 13 700	MK 456 010	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 594 733	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP 26 962	MQ 1 485 926	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 332 383	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA 18 684	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG 40 662	NH 4 293 319	NI
FINANCIÈRES	Participations evaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX 2 190	ØY 98	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 5 000	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 6 150	2F 15 067	2G
		TOTAL IV	I3	NJ 8 340	NK 20 165	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK 49 002	ØL 4 435 435	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

vendredi 14 juin 2024 à 18h59

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	187 413	PS	49 134	PT		PU	236 547
	Inst générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 045 553	PW	2 055	PX		PY	1 047 608
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	404 136	QA	44 435	QB	13 700	QC	434 871
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	505 658	QE	23 461	QF		QG	529 120
	Matériel de transport	QH	725 370	QI	207 605	QJ	26 962	QK	906 013
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	237 839	QM	27 748	QN		QO	265 587
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 105 971	QV	354 440	QW	40 662	QX	3 419 749
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 105 971	ØP	354 440	ØQ	40 662	ØR	3 419 749

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**	NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

vendredi 14 juin 2024 à 18h59

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	1J		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	12 820	6P	18 931	6R	12 820	6S	18 931	
	Sur comptes clients	6T	179 744	6U	72 344	6V	51 092	6W	200 996	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	192 565	TY	91 275	TZ	63 912	UA	219 928	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	192 565	UB	91 275	UC	63 912	UD	219 928	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	91 275	UF	63 912			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I — 10 —

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges a payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées a des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	11 000	UR	7 800	US	3 200
	Autres immobilisations financières	UT	4 067	UV	4 067	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	241 196				241 196
	Autres créances clients	UX	5 724 580		5 724 580		
	Creance representative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépreciation antérieurement constituée* U0)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Securité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutee	VB	30 491		30 491		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 000		1 000		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	20 091		20 091		
	Charges constatées d'avance	VS	92 317		92 317		
	TOTAUX	VT	6 124 743	VU	5 880 347	VV	244 396
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	15 350				
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	6 150				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	754 032	350 147	403 884	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	57 817		57 817	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 430 810	3 430 810		
Personnel et comptes rattaches		8C	878 878	878 878		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	467 526	467 526		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	288 172	288 172		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	282 129	282 129		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 016	12 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	158 262	158 262		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	199 331	199 331		
TOTAUX		VY	6 528 977	VZ 6 067 275	461 702	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	361 600	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	363 332	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

GREFFE

BERTHAULT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 7 400 000 Euros
RCS TOURS 808 298 764
9-13 Avenue de Pont Cher
37200 TOURS

Décisions de l'Associée Unique du 28 juin 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

BDO Passionnément engagé.

Tel : +33 3 86 95 81 81
Fax : +33 3 86 95 81 89
www.bdo.fr

4, boulevard du Mail
89100 SENS
FRANCE

BERTHAULT SASU

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Associée Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décision d'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BERTHAULT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 14 juin 2024

SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
Représentée par Jean-Pierre MOUTURAT

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9 Avenue de Pont Cher 37200 TOURS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 8 2 9 8 7 6 4 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	121 950	AI		121 950	121 950
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	1 405 581	AQ	1 284 156	121 424	151 010
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	456 010	AS	434 871	21 138	37 432
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 413 042	AU	1 700 721	712 321	614 413
		Immobilisations en cours	AV	18 684	AW		18 684	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			—
		Autres participations	CU	98	CV		98	2 288
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	5 000	BE		5 000	5 000
		Prêts	BF	11 000	BG		11 000	1 800
		Autres immobilisations financières*	BH	4 067	BI		4 067	4 067
		TOTAL (II)	BJ	4 435 435	BK	3 419 749	1 015 686	937 962
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	5 380 086	BU	18 931	5 361 155	5 027 678
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			3 166
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 965 776	BY	200 996	5 764 779	6 591 087
		Autres créances (3)	BZ	51 582	CA		51 582	66 424
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	4 003 452	CE		4 003 452	1 000 000
		Disponibilités	CF	5 080 387	CG		5 080 387	6 139 019
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	92 317	CI		92 317	77 770
		TOTAL (III)	CJ	20 573 602	CK	219 928	20 353 674	18 905 146
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	25 009 037	1A	3 639 677	21 369 360	19 843 109

Renvois (1) Dont droit au bail — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR 241 196

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 400 000)	DA	7 400 000	7 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300 000	200 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 387 716	2 759 632
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 752 666	1 928 083
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	14 840 382	12 287 716
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	754 032	755 652
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	57 817	68 277
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 430 810	3 813 503
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 928 722	1 854 720
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	158 262	158 978
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	199 331	904 260
	TOTAL (IV)	EC	6 528 977	7 555 393
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 369 360	19 843 109

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 067 275	7 112 382
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	37 588 663	FB		FC	37 588 663	36 949 657
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	66 606	FH		FI	66 606	57 399
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	37 655 270	FK		FL	37 655 270	37 007 056
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 500	10 666
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	252 948	249 252
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	37 912 718	37 266 975
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	27 415 148	27 949 806
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(339 588)	(211 137)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 543 122	2 268 349
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	173 539	222 024
	Salaires et traitements*					FY	2 678 219	2 697 015
	Charges sociales (10)					FZ	976 201	987 694
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art 39, 1-2° al 3 du CGI) HS)					GA	354 440	321 223
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	91 275	58 809
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	100 640	140 505
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	33 992 999	34 434 290
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 919 719	2 832 685
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	61 257	4 540
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	43 634	53 454
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	104 892	57 994
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	19 747	15 071
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	19 747	15 071
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	85 144	42 923
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 004 864	2 875 609

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 475	25 013
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	57 634	5 166
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	81 110	30 180
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 323	19 912
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 190	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 513	19 912
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	77 596	10 267
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	360 491	283 831
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	969 303	673 962
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	38 098 721	37 355 150
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	35 346 054	35 427 067
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 752 666	1 928 083

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
(3) Dont	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX	11 800	11 950
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	189 035	177 998
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives **A6**		obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart de règlement	1 312	23 475
Produit cession actifs matériels		57 634
Autres charges exceptionnelles	11	
Titres immobilisés	2 190	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

vendredi 14 juin 2024 à 18h59

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023, présente un total de 21 369 360€.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 38 098 721 €, dégage un résultat bénéficiaire de 2 752 667 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

2- METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'autorité des normes comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux règles d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

2.1 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport et n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles retenues (sauf cas particuliers) sont les suivantes :

- Agencements, aménagements, installations constructions	2 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	2 à 10 ans
- Matériels de transport	2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques	2 à 5 ans
- Mobiliers	1 à 8 ans

2.2 Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat.
Des dépréciations ont été constatées pour des articles endommagés ou à faible rotation.

2.3 Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3- NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Elles incluent les éléments incorporels des fonds de commerce exploités à :

- La Chaussée Saint-Victor 121 950 €

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.
Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.
La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique et d'usages dans la profession.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

3.2 Immobilisations corporelles et financières

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
- aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations

sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 Autres informations sur les éléments de l'actif

3.3.1 Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.3.2 Les produits à recevoir inclus dans les comptes de créances sont les suivants :

- Avoirs à recevoir des fournisseurs	14 593 €
- Factures à établir aux clients	23 470 €
- Etat prod à recevoir	1 000 €
- Produits à recevoir	4 536 €
TOTAL	43 599 €

3.3.3 La rubrique « disponibilités » à l'actif du bilan inclut des effets remis à l'encaissement dont la date d'échéance

est comprise entre le 1er et le 10 janvier 2023. Ceux-ci accroissent le poste « disponibilités » et diminuent le poste « créances clients » pour un montant de 753 510 €.

3.3.4 Les charges constatées d'avance s'élèvent à 92 317 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture et des marchandises non réceptionnées à la date de clôture de l'exercice.

3.4 Capitaux propres

Le capital social est de 7 400 000 €. Il est divisé en 740 000 actions d'une valeur nominale de 10 €.

3.5 Provisions

Les mouvements de l'exercice figurent sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.6 Informations sur les dettes

3.6.1 Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.6.2 Les produits constatés d'avance s'élèvent à 199 332 €.

3.7 Charges à payer

- Intérêts courus sur dettes financières	379 €
- Intérêts courus à payer sur dettes financières diverses	15 430 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	219 850 €
- Dettes fiscales et sociales	1 215 403 €
- Avoirs à établir	157 377 €
TOTAL	**1 608 440 €**

3.8 Allégements et accroissements de la dette future d'impôt

Allégements	Base
Charges à payer non déductibles l'année de leur comptabilisation	461 627 €
Accroissements	
Plus-values en sursis d'imposition sur les éléments incorporels du fonds de commerce	83 838 €

4- AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagement en matière de départ en retraite

La société ne comptabilise pas de provisions pour indemnités de départ en retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective

ont été estimés à 151 907 € (charges sociales comprises) calculées au taux de 40 %.

Ils sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,53 %
- Taux de croissance des salariés : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Tale de taux de mortalité : table INSEE 2012-2016

4.2 Effectif moyen

Effectif moyen : 70 dont
5 cadres
65 non-cadres

5 **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I				CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II				KD 121 950	KE	KF
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM 336 598	KN	KO 17 142
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP 1 047 377	KQ	KR 4 462
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS 465 413	KT	KU 4 297
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV 589 233	KW	KX 5 500
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*			KY 1 143 306	KZ	LA 369 582
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB 326 898	LC	LD 5 485
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ 18 684
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK	LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III				LN 3 908 828	LO	LP 425 153
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations				8U 2 288	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				IP 5 000	IR	IS
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				IT 5 867	IU	IV 15 350
FINANCIÈRES	TOTAL IV				LQ 13 155	LR	LS 15 350
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG 4 043 934	ØH	ØJ 440 503

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN	CO	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO	LV	LW 121 950	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME 353 741	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst gales, agencts et am des constructions	IS	MG	MH 1 051 839	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ 13 700	MK 456 010	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst gales , agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 594 733	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP 26 962	MQ 1 485 926	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 332 383	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA 18 684	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III		IY	NG 40 662	NH 4 293 319	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IO	ØX 2 190	ØY 98	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 5 000	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 6 150	2F 15 067	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3	NJ 8 340	NK 20 165	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 49 002	ØL 4 435 435	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

vendredi 14 juin 2024 à 18h59

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK	—	RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	187 413	PS	49 134	PT		PU	236 547
	Inst générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 045 553	PW	2 055	PX		PY	1 047 608
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	404 136	QA	44 435	QB	13 700	QC	434 871
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	505 658	QE	23 461	QF		QG	529 120
	Matériel de transport	QH	725 370	QI	207 605	QJ	26 962	QK	906 013
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	237 839	QM	27 748	QN		QO	265 587
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 105 971	QV	354 440	QW	40 662	QX	3 419 749
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 105 971	ØP	354 440	ØQ	40 662	ØR	3 419 749

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	12 820	6P	18 931	6R	12 820	6S	18 931	
	Sur comptes clients	6T	179 744	6U	72 344	6V	51 092	6W	200 996	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	192 565	TY	91 275	TZ	63 912	UA	219 928	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	192 565	UB	91 275	UC	63 912	UD	219 928	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	91 275	UF	63 912			
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C G I — 10 —

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnees sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERTHAULT — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	11 000	UR	7 800	US	3 200
	Autres immobilisations financières	UT	4 067	UV	4 067	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	241 196				241 196
	Autres créances clients	UX	5 724 580		5 724 580		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	30 491		30 491		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 000		1 000		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	20 091		20 091		
	Charges constatées d'avance	VS	92 317		92 317		
	TOTAUX	VT	6 124 743	VU	5 880 347	VV	244 396

RENVOIS				
(1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	15 350	
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	6 150	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	754 032	350 147	403 884	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	57 817		57 817	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 430 810	3 430 810		
Personnel et comptes rattachés		8C	878 878	878 878		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	467 526	467 526		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	288 172	288 172		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	282 129	282 129		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 016	12 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	158 262	158 262		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	199 331	199 331		
TOTAUX		VY	6 528 977	VZ 6 067 275	461 702	

RENVOIS					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	361 600	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	363 332	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

BERTHAULT
Société par actions simplifiée au capital de 7 400 000 euros
Siège social : 9 - 13 avenue de Pont Cher
37200 TOURS
808 298 764 RCS TOURS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 2 752 666,54 euros de la manière suivante :

- à la réserve légale	150 000,00 €
- A titre de dividende global à l'associée unique	300 000,00 €
- le solde, au compte « autres réserves »	2 302 666,54 €
	2 752 666,54 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 juin 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI
31/12/2020	-	100 000 €
31/12/2021	-	200 000 €
31/12/2022	-	200 000 €

Certifié conforme
Le Président